



fec

**FOIRE DE L'EMPLOI
ET CARRIÈRE 25 ANS**

12-13 avril 2024
Centre de foires de
Québec (ExpoCité)

Une initiative de



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC**

GUIDE DE L'EXPOSANT

Pour bien planifier votre exposition!

Partenaire
majeur :



CANAM

Partenaire
associé :

FRONTMATEC

Partenaire
collaborateur :

Services

Québec 

Partenaires
médias :

**le journal
de québec**

TVA

GUIDE DE L'EXPOSANT

La Foire de l'emploi se réinvente pour son 25e anniversaire ! Cette année, nous vous proposons un service encore plus adapté à vos besoins, ainsi qu'une clientèle plus diversifiée. De plus, nous avons mis en place un service d'assistance spécifiquement conçu pour faciliter la mise en relation entre les chercheurs d'emploi et nos exposants.

Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://foireemploi.com/>

MONTAGE

Jeudi 11 avril de 13 h à 20 h

Centre de foires de Québec - ExpoCité Salle E - débarcadère no 21
250 boul. Wilfrid-Hamel Québec, QC G1L 5A7

- **ENTRÉE DES EXPOSANTS** : En tout temps, il faut utiliser la porte 21 à l'arrière du bâtiment. Il est strictement interdit d'entrer ou de sortir du matériel par les portes principales.
- **IMPORTANT - PÉRIODES DE MONTAGE** : Toute demande d'arrivée en dehors des heures de montage prévues devra faire l'objet d'une demande explicite, par écrit, à mbeaudoin@cciquebec.ca.

Le site sera accessible aux exposants une heure avant l'ouverture au public : soit à 8 h le vendredi 12 avril et à 9 h le samedi 13 avril.

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR

- Une barre d'alimentation si vous pensez avoir besoin de plusieurs prises de courant.
- Des bouteilles d'eau.
- Des collations au besoin.

DÉMONTAGE

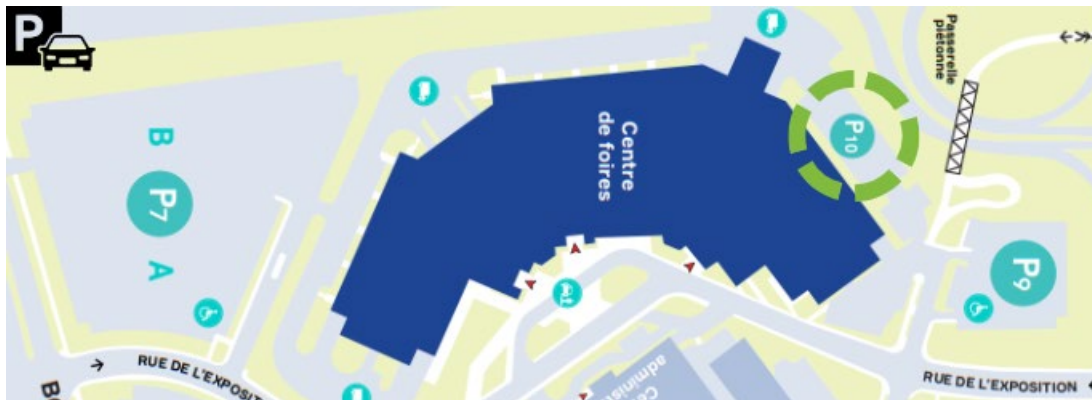
Samedi 13 avril de 16 h 01 à 21 h

Prévoyez le ramassage de tout le matériel utilisé pour l'installation avant la fin de la période de démontage. Veuillez attendre le retrait des tapis d'allées avant de transporter vos marchandises sur des chariots. Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez laisser du matériel sur place, veuillez contacter ExpoCité afin de convenir d'un arrangement pour son entreposage (des frais supplémentaires seront applicables).

<https://commande.expocite.com/>

STATIONNEMENT

Cette année, le stationnement est gratuit pour tous. Nous demandons aux exposants d'utiliser le stationnement P10 en premier lieu. Il vous faudra mentionner au gardien que vous participez à notre événement.



COCARDES

Les cocardes seront remises lors du montage le jeudi 11 avril. Elles seront distribuées à votre kiosque par l'un de nos bénévoles. Deux cocardes seront remises pour les exposants ayant acheté un kiosque 10 x 10 et quatre cocardes seront remises à ceux ayant acheté un kiosque 10 x 20. Il ne sera pas possible d'avoir des cocardes supplémentaires sans avoir eu préalablement l'autorisation de la gestionnaire. Des frais supplémentaires pourraient être facturés en raison de la quantité de repas nécessaires à votre équipe.

REPAS

Le service du repas sera disponible au 2^e étage, près du salon des exposants, de 11 h à 13 h 30 pour les diners et de 17 h à 18 h 30 pour le souper du vendredi soir. Des options végétariennes vous seront également proposées. Notez que les breuvages ne sont pas inclus. Les places dans la salle des exposants étant limitées, un espace lounge sera aménagé dans la salle E pour les exposants et visiteurs. Tous les restes alimentaires seront remis à un organisme d'aide.

INFORMATIONS UTILES

- **Solotech - Accrochage - Électricité - Ajout de téléviseur**

Pour vos besoins d'accrochage ou pour tous besoins autres que la prise électrique régulière (15A – 120V), vous devez en faire la demande une fois votre inscription complétée. Solotech est également le fournisseur des téléviseurs. Notez que le fil HDMI est fourni et le lecteur de clé USB également (attention, les diaporamas doivent être convertis en fichier vidéo pour être compatibles).

[Pour ajouter ce service à votre inscription, cliquez ici.](#)

- **ExpoCité - Service Internet et manutention**

Le service Wi-Fi est inclus avec votre inscription. Cependant, pour des besoins de connexion stable et d'une bande passante qui permet le visionnement de vidéo, nous vous recommandons de commander une connexion filaire.

[Pour ajouter une connexion filaire, cliquez ici](#)

- **Tessier service d'exposition**

Pour toute demande de modification de votre kiosque ou l'ajout d'ameublement supplémentaire, merci de contacter directement la responsable Marylie Boyer, au marylie@brunotessier.com

- **La Cage - Service traiteur**

Un service de buffet froid est inclus dans le coût d'inscription pour la période du dîner. Vous pourrez vous-même concevoir votre boîte à lunch. Des options végétariennes vous seront également proposées, mais il sera difficile de gérer les allergies sur place. Nous demandons à ceux qui ont des allergies sévères de prévoir un lunch au besoin.

Il y a également trois restaurants au rez-de-chaussée du Centre de foires de Québec - ExpoCité (horaires d'ouverture variés).

- Café Van Houtte
- La petite Brasserie
- Le Comptoir

CADEAUX POUR LES BÉNÉVOLES ET PRIX DE PRÉSENCE

Des bénévoles seront disponibles pour répondre à vos demandes et également pour vous remplacer s'il y a lieu (remplacement de courte durée). Présentez-vous au kiosque d'information si vous désirez obtenir ce service.

Nous sommes également à la recherche d'entreprises qui seraient intéressées à offrir des cadeaux à nos bénévoles et à nos visiteurs lors de l'événement. Une belle visibilité vous sera offerte en échange.

AMÉNAGEMENT

- L'exposant est responsable du coût du montage et du démontage de son kiosque spécial et celui-ci devra être préalablement autorisé par l'organisation ainsi que par la protection des incendies.
- Vous devrez obtenir la permission de l'organisation pour suspendre des identifications (accrochage) au-dessus du kiosque.
- Il est interdit d'utiliser tout élément de décoration ou de présentation qui pourrait endommager le matériel de la salle ou tout matériel susceptible d'être la cause d'un incendie ou d'une explosion.
- Il est strictement interdit d'enfoncer des clous ou des vis, ou d'utiliser de la colle et de la peinture sur les murs de la salle d'exposition ainsi que sur les structures des kiosques.
- Le matériel détérioré ou perdu sera aux frais de l'exposant.

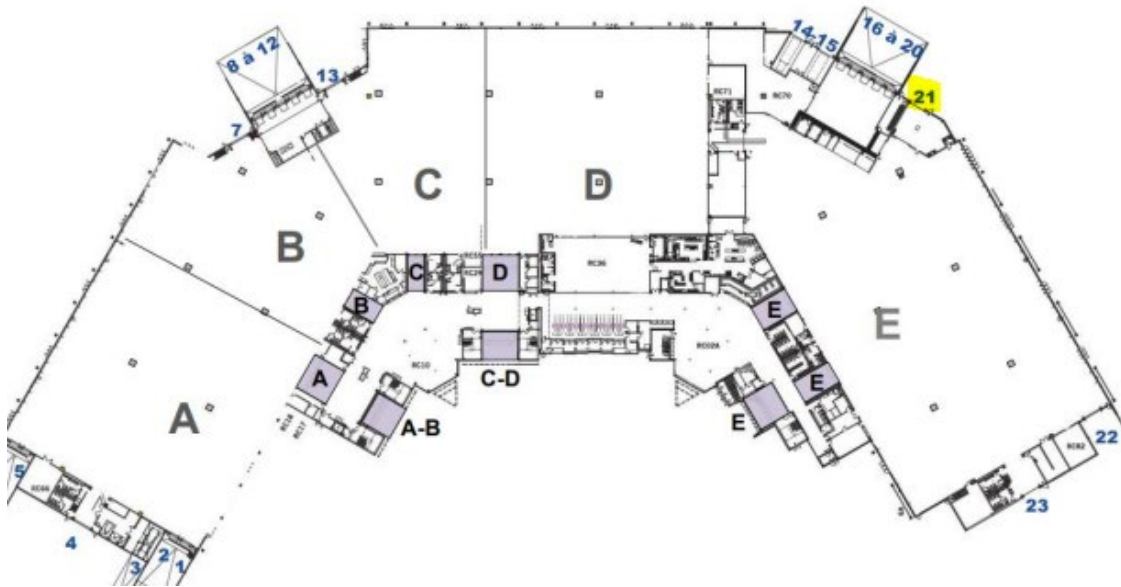
PRÉVENTION DES INCENDIES

- Tous les matériaux et tissus servant à la décoration doivent être ignifugés. Aucun liquide ni aucune substance inflammable ne peut être utilisé(e) dans les kiosques.
- Les sorties de secours ne doivent pas être obstruées et l'accès aux équipements de protection contre l'incendie doit être libre, soit les extincteurs automatiques d'incendie, les robinets d'incendie armés, les extincteurs portatifs et les avertisseurs d'incendie.
- Il est interdit de garder des emballages (en carton, bois ou autre matériel) sur le site d'exposition, à l'intérieur des kiosques ou dans leur voisinage immédiat.
- Pour plus de détails : [Prévention des incendies- Expocité](#)

KIOSQUE DES EXPOSANTS

- L'exposant doit s'assurer de la présence d'au moins une personne en tout temps.
- L'exposant ainsi que tout son personnel disposent d'une heure après l'heure de fermeture pour quitter les lieux (sauf lors du démontage).
- Les allées doivent être maintenues libres en tout temps.
- Il est interdit de distribuer des ballons, sifflets et du matériel promotionnel autocollant.
- Il est interdit de servir des aliments ou des boissons au kiosque à moins que l'exposant ait reçu la permission écrite de l'organisateur.
- Les tapis de type modulaire en mousse sont interdits.

PLAN DU DÉBARCADÈRE



PERSONNES-RESSOURCES

Pour toute autre information concernant la Foire de l'emploi 2024, n'hésitez pas à nous contacter.



Pour plus d'information

Magali Beaudoin
Gestionnaire de projets
581 996-8073
mbeaudoin@cciquebec.ca



Vous souhaitez devenir partenaire de la Foire de l'emploi? Informez-vous!

Joannie Rhéaume
Directrice, partenariats
418 809-9043
jrheume@cciquebec.ca